



La municipalité, Jean-Marc Perrin et les résidents « baptisent » les cinq nouvelles réalisations.

Ville. Samedi matin, la municipalité s'était donnée rendez-vous à la Duranne pour présenter les nouveaux aménagements du quartier.

Cinq nouvelles réalisations à la Duranne

■ Samedi matin, Jean-Marc Perrin, adjoint spécial de la Duranne avait convié Maryse Joissains et son équipe dans son quartier pour présenter les cinq nouveaux aménagements. Au programme, un baptême des cinq réalisations. Tout d'abord un parcours de santé a été mis en place sur les rives du Grand Vallat (comprenez « ruisseau » en provençal). En effet, sur 800 mètres, sept agrès ont vu récemment le jour pour le plus grand plaisir des sportifs et promeneurs. Barres parallèles, planche abdomina-

le, barres fixes, poutre d'équilibre, saut de cheval ou encore circuit, tout a été prévu pour effectuer des exercices physiques, jusqu'à l'aménagement de la falaise. « Nous avons fait une expertise de la falaise pour pouvoir installer des supports de rampes d'escalade. » précise Jean-Marc Perrin. Un jardin méditerranéen a également vu le jour depuis peu sur un terrain de 742 mètres carré. Plusieurs variétés de plantes sont à découvrir tels que lavande, thym, romarin ou encore lauriers. De plus, au-

tour du petit pont situé près du jardin d'enfants et qui relie les deux rives, de futures barrières vont être installées pour pouvoir profiter de la vue sans danger et afin de réduire les risques hydrauliques en cas de crues. La construction d'une rampe pour les personnes à mobilité réduite fut aussi un projet essentiel. En effet, la place Dei Bladeiras étant très fréquentée pour ses commerces et restaurants, il était nécessaire de faciliter l'accès aux personnes handicapées. Un dernier aménagement im-

portant a également été fêté, celui de la création d'une Maison des Associations. Jean-Marc Perrin explique : « Ce local était à disposition du Comité de Quartier dont j'étais fondateur et président. Cependant, depuis, de nombreuses associations m'ont sollicité pour créer du lien social. Dix associations se partageront donc ce local de 25 mètres carré suite à la signature d'une convention entre la Ville et la SACOGIVA ».

JULIE PITAUD